LEGENDE

- Murs existants
- Murs ou cloisons en blocs de terre cuite ou blocs de béton
- Murs en blocs de béton cellulaire
- Démolition
- Isolation

MATERIAUX DES FACADES

Façade arrière:
- 1. Cimentage sur isolant ton ocre.
- 2. Seuils, soubassement en petit granit.
- 3. Châssis en PVC ton blanc double vitrage superisolant. (total U= 1,10 W/m²K)
- 4. Garde-corps en acier peint ton noir.
- 5. Corniche sont peintes ton blanc.

Façade à rue:
- 6. Peinture sur cimentage, ton blanc.
- 7. Changement des châssis en PVC. par des châssis en bois peint ton blanc (total U=1,10 W/m²K).
- 8. Corniche peinte ton blanc.

REMARQUES

Ce dossier constitue la partie graphique de la demande de permis d'urbanisme, ce n'est pas un dossier d'exécution.
Les cotes et les dimensions des éléments à démolir sont indiquées pour information et doivent être validés par le bureau d'étude en stabilité.
Les cotes et les dimensions des éléments structurels sont indiqués pour information et doivent être validés par le bureau d'étude en stabilité.
L'entreprise est tenue de vérifier toutes les cotes et dimensions.
Les diamètres de conduits et canalisations existantes ou projetées sont donnés à titre indicatifs et doivent être vérifiés par l'entreprise.
Les éléments relatifs aux techniques spéciales tels, entre autre, dimensions des gaines, implantations et tracé des canalisations, dimensions des conduits et canalisations, ventilation, évacuation des eaux usées, fécales et pluviales,...y compris toutes les sujétions et ouvrages en découlant sont indiqués pour information et sont à charge des entreprises concernées ou du bureau d'étude en techniques spéciales qui en vérifie toutes les implications.

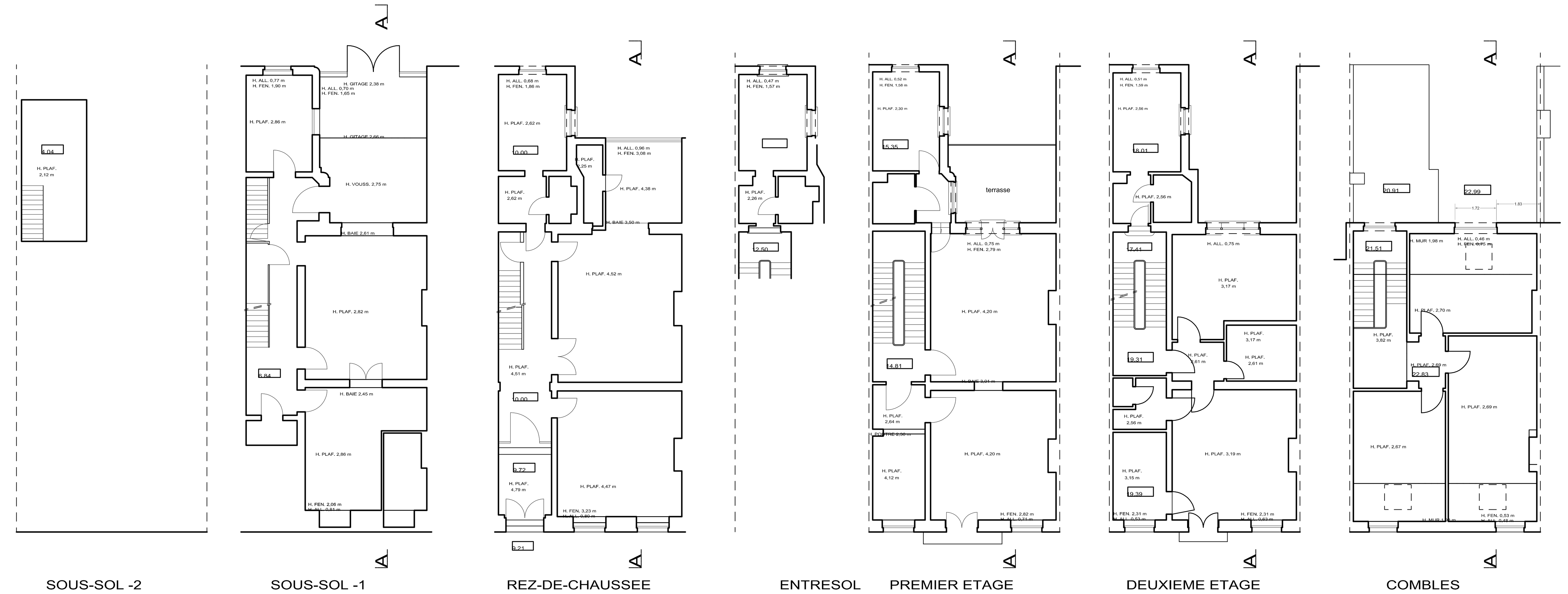

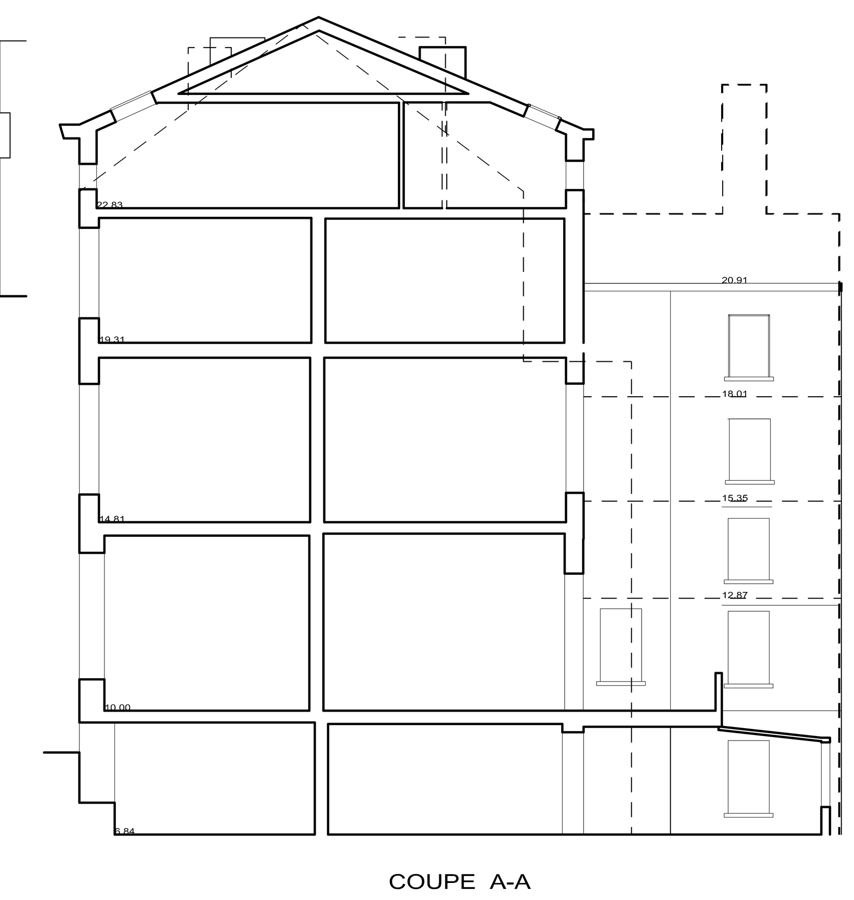

Plans de la situation de droit 1/100

Situation de droit 1/100

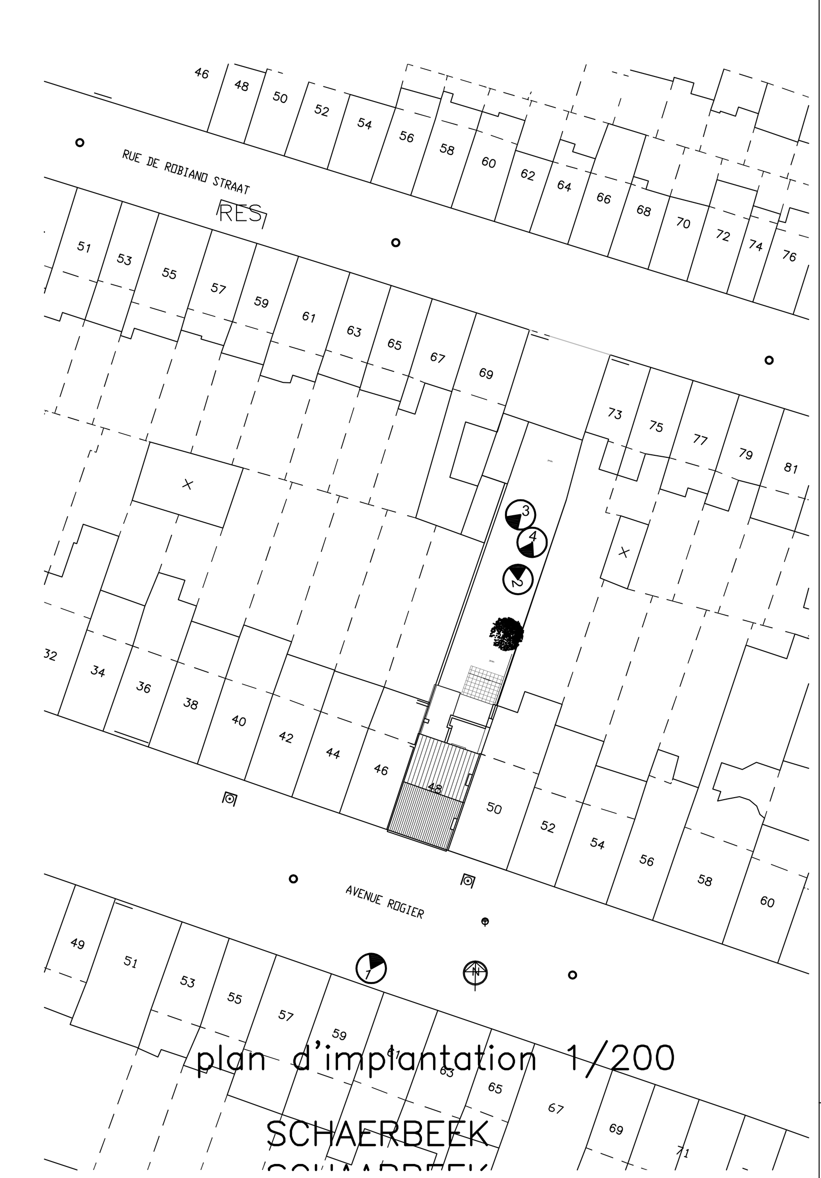

Plan d'implantation
1/200

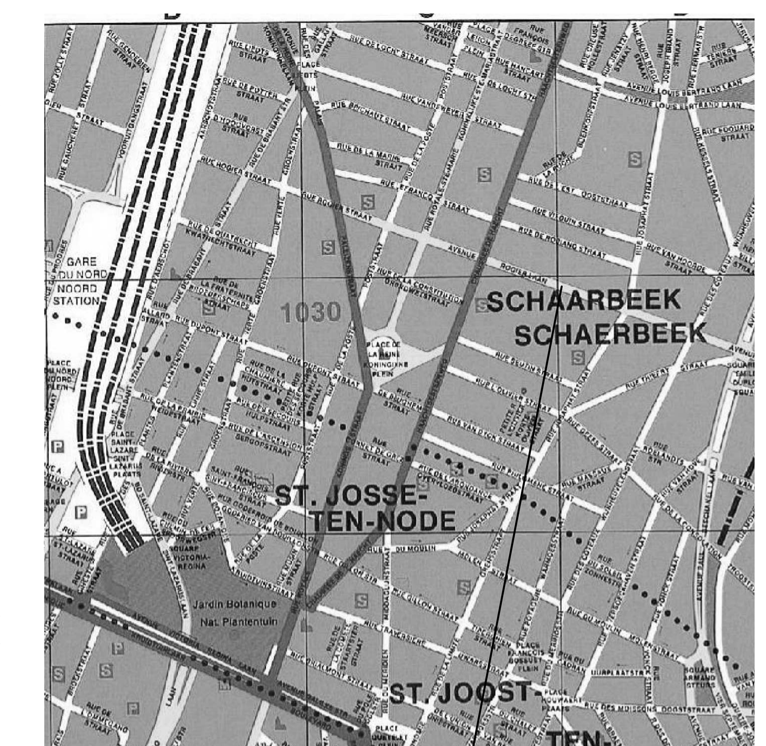

localisation 1/5000
objet de la demande
avenue Rogier 48
Schaerbeek

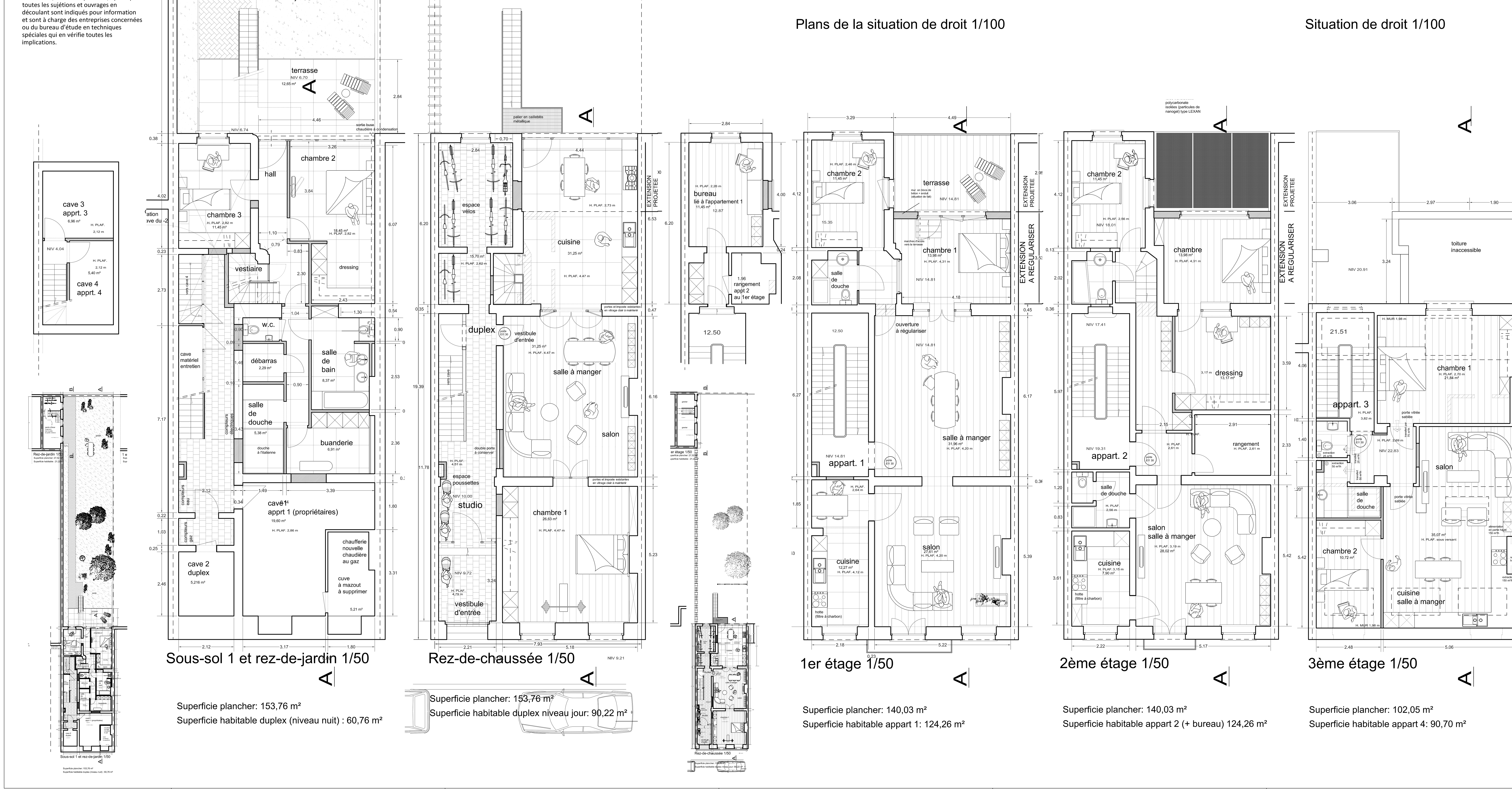

Sous-sol 1 et rez-de-jardin 1/50

Superficie plancher: 153,76 m²
Superficie habitable duplex (niveau nuit) : 60,76 m²

Rez-de-chaussée 1/50

Superficie plancher: 153,76 m²
Superficie habitable duplex niveau jour: 90,22 m²

1er étage 1/50

Superficie plancher: 140,03 m²
Superficie habitable appart 1: 124,26 m²

2ème étage 1/50

Superficie plancher: 140,03 m²
Superficie habitable appart 2 (+ bureau) 124,26 m²

3ème étage 1/50

Superficie plancher: 102,05 m²
Superficie habitable appart 4: 90,70 m²

Indice	Date	Objet des modifications
l		
k		
j		
i		
h		
g		
f		
e		
d		
c		
b		
a		

Régularisation de la modification du nombre d'unité de logements dans un immeuble de rapport (4 au lieu de 3).
Rénovation du bâtiment arrière (locaux accessoires au duplex).
Régularisation d'une annexe sur 2 niveaux aux 1 er et 2 ème étage.
Extension au bel étage et création d'une terrasse au 1er étage + auvent.

Demande de permis d'urbanisme

Localisation - Implantation - Plans

Chantier	avenue Rogier 48 1030 Schaerbeek	
Maitre de l'ouvrage	Mr. BAS Tahir et Mme UYAR Sultan avenue Rogier 48 1030 Schaerbeek	T : 0479/ 45 92 45
ARCH ITEC TES Deramay Pierre Nassar Sabine	Deramay Pierre Ir.Architecte rue Renkin 32 1030 Schaerbeek	T : 02 245 00 21 F : 02 245 19 21 Email ar@architectes-ab.be web architectes-ab

Date	Echelles	Dossier	Plan n°
16 novembre 2022	div.	22.09.09	PU 01